

DOCUMENTATION - LES REGISTRES



REGISTRE D'ÉVALUATION DES RISQUES



GROUPEMENT
HIPPIQUE
NATIONAL

12 avenue de la République 41600 LAMOTTE-BEUVRON

02 54 83 02 02 – infos@ghn.com.fr – www.ghn.com.fr

20€ TTC

REGISTRE D'ÉVALUATION DES RISQUES LIÉS AU TRAVAIL

Tout employeur est tenu, en vertu de l'obligation générale de sécurité qui lui incombe, d'évaluer les risques éventuels et de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des salariés de son entreprise.

A cette fin, il doit obligatoirement élaborer et tenir à jour un registre concernant la sécurité et l'hygiène des salariés. Ce document est appelé registre d'évaluation des risques liés au travail ou, également, document unique d'évaluation des risques, ou encore, document unique de sécurité.

Ce registre consiste en une évaluation des risques encourus par le salarié dans l'entreprise. Il doit être présenté à l'inspection du travail et au service de prévention de la MSA sur demande. Le fait de ne pas établir ou de ne pas mettre à jour les résultats de l'évaluation des risques est puni de la peine d'amende prévue pour les contraventions de 5^e classe.

Le GHN a réalisé un modèle de registre d'évaluation des risques, tenu à la disposition des adhérents.

Ce document, large et non exhaustif, donne les bases pour mettre en place le registre personnalisé de chaque entreprise.

Ce document, large et non exhaustif, vous donne les bases pour mettre en place le registre de VOTRE entreprise.

MODE D'EMPLOI :

- Cochez les actions ou tâches qu'effectuent vos salariés
- Complétez la liste des risques et des moyens de prévention.
- Précisez les mesures envisagées, le délai d'exécution et la personne responsable de l'exécution.

RISQUES GENERAUX

	Tâches	Risques	Moyens de prévention	Mesures envisagées et moyens de protection effectivement mis en œuvre	Responsable
	Parking	Accident	Signalisation ; espaces réservés exclusivement aux véhicules.		
	Circulation	Chutes ; sols glissants ou inégaux.	Propreté et réfection des abords et sols.		

RISQUES GENERAUX (suite)

	Tâches	Risques	Moyens de prévention	Mesures envisagées et moyens de protection effectivement mis en œuvre	Responsable
	Transport Conduite de véhicule	Accident de la circulation Retard Stress	Formation ; véhicules aux normes.		
	Toute action	Chutes ; accident provoqué par un chien.	Interdiction des chiens sur le lieu de travail.		
	Toute action	Insolation Déshydratation	Mise à disposition d'eau fraîche Mise en place de pauses en cas de travail sous forte chaleur Vérification et entretien des installations de chauffage ou climatisation		

	Toute action	Risques psychosociaux : Stress, mal-être au travail, incivilités, agression physiques et verbales, violences	Entretien régulier avec responsable hiérarchique Formation à la gestion de la clientèle, Organisation du travail		
--	--------------	---	--	--	--

ACCUEIL / GESTION

	Tâches	Risques	Moyens de prévention	Mesures envisagées et moyens de protection effectivement mis en œuvre	Responsable
	Travail sur écran Informatique	Fatigue visuelle ; problèmes de vue ; douleurs cervico- dorsales ; problèmes de dos.	Ergonomie du poste ; siège approprié adaptable en hauteur et inclinaison ; éviter les reflets sur l'écran. Exemple : stores réglables ; éclairage adapté ; qualité de l'image et des caractères sur l'écran ; étirements.		
	Accueil du public	Circulation dans l'établissement ; risque de chocs et blessures par des équidés ou machines agricoles.	Circulation du public et des équidés différenciée ; espace public protégé.		

ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES LOCAUX

	Tâches	Risques	Moyens de prévention	Mesures envisagées et moyens de protection effectivement mis en œuvre	Responsable
	Utilisation d'outils : râteau, couteau, masse, marteau...	Blessures ; coupures, échauffements ; maladies ; bris de matériel.	Outils en bon état ; port de gants ; chaussures de sécurité ; rangement des outils ; vaccins antitétaniques à jour.		
	Utilisation de machines agricoles tracteurs, bob cat, aplatisseurs, herse, débroussailleurs ... <i>Facteur de pénibilité potentiel : bruit et vibrations mécaniques.</i>	Blessures ; coupures ; section de membres ; écrasements vibrations ; risques de tendinites ; surdité.	Autorisation de conduite ; formation adaptée ; machines agricoles aux normes ; entretien régulier des machines ; protection en mousse ; vérification avant utilisation des freins, éclairage, signalisation... ; alternance dans les tâches de travail. Installation d'équipements insonorisants.		
	Manipulation de produits chimiques désherbants, peintures, détergents, désinfectants <i>Facteur de pénibilité potentiel : ACD</i>	Brûlures ; explosions ; inhalations ; ingestions.	Identification claire des produits utilisés ; vêtements adaptés ; gants ; lunettes de protection ; formation ; utilisation endroits ventilés ; stockage adapté des produits ; produits dans un placard fermé à clé ; interdiction de fumer.		

ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES LOCAUX (suite)

	Tâches	Risques	Moyens de prévention	Mesures envisagées et moyens de protection effectivement mis en œuvre	Responsable
	Soudures, brûler des déchets végétaux	Brûlures ; incendie ; Inhalation de fumées.	Lunettes de protection ou masque ; gants ; utiliser un lieu isolé ; formation ; permis feu ; extincteurs.		
	Maintenance électrique <i>Facteur de pénibilité potentiel : postures pénibles.</i>	Electrocution	Installations électriques aux normes ; contrôle annuel ou biennuel obligatoire ; matériel adapté installation d'alarmes, de protection, de moyens d'extinction ; formation des personnels. Habilitier un membre du personnel à intervenir.		

ENTRETIEN ET SOINS DES EQUIDES

	Tâches	Risques	Moyens de prévention	Mesures envisagées et moyens de protection effectivement mis en œuvre	Responsable
	Contacts avec les équidés, mise au paddock, manipulations, assister maréchal, dentiste, vétérinaire, marcheur.	Blessures ; coups de pied ; morsures ; chocs ; bousculades.	Chaussures de sécurité ; tenue adéquate ; formation sur manipulation des équidés ; matériel entretenu et en bon état.		
	Soins sur prescriptions vétérinaires <i>Facteur de pénibilité potentiel : travail de nuit</i>	Piqûres involontaires ; coupures ; risques de réaction violente des équidés.	Etre à plusieurs ; ports de gants ; rangements produits dans pharmacie vétérinaire ; moyens de contention des équidés.		
	Pansage et alimentation des équidés.	Blessures ; coups de pied ; morsures ; chocs ; bousculades ; risques biologiques liés aux pathologies transmissibles à l'homme.	Chaussures de sécurité ; formation ; vaccination antitétanique.		

ENTRETIEN ET SOINS DES EQUIDES (suite)

	Tâches	Risques	Moyens de prévention	Mesures envisagées et moyens de protection effectivement mis en œuvre	Responsable
	Tontes des équidés	Coupures ; brûlures ; risques de réaction violente des équidés.	Formation ; tondeuse en bon état ; être à plusieurs ; moyens de contention de l'équidé ; lieu calme et adapté.		
	Entretien des boxes curer, pailler, balayer. <i>Facteur de pénibilité potentiel : manipulation de charges lourdes</i>	Postures de travail ex : problème de dos ; coups de fourche Infections.	Formation geste et posture ; chaussures de sécurité ; désinfection des boxes.		
	Utilisation d'outils : fourche, râteau, couteau.	Blessures ; coupures ; échauffements ; maladies ; maux de dos ; bris de matériel.	Outils en bon état ; port de gants ; chaussures de sécurité ; rangement des outils ; vaccins antitétanique à jour.		

ENTRETIEN ET SOINS DES EQUIDES (suite)

	Tâches	Risques	Moyens de prévention	Mesures envisagées et moyens de protection effectivement mis en œuvre	Responsable
	<p>Utilisation de machines agricoles tracteurs, bob cat, aplatisseurs, herse, débroussailliers</p> <p><i>Facteurs de pénibilité potentiels : bruit et vibrations mécaniques</i></p>	<p>Blessures ; coupures ; section de membres ; écrasements ; surdit�.</p>	<p>Autorisation de conduite ; formation adapt�e ; machines agricoles aux normes (arceaux de s�curit�) ; entretien r�gulier des machines ; permis Installation d'�quipements insonorisants.</p>		
	<p>Toute taches d'entretien des �quid�s</p>	<p>Biologique Maladies : t�tanos, rage Maladie de Lyme, Leptospirose Zoonoses Infections Piqures d'insectes</p>	<p>Vaccination � jour, Port d'une tenue vestimentaire adapt�e Trousse de secours</p>		

VALORISATION ET DRESSAGE DES EQUIDES

	Tâches	Risques	Moyens de prévention	Mesures envisagées et moyens de protection effectivement mis en œuvre	Responsable
	Travail des chevaux en main	Coups de pieds ; chocs, morsures ; bousculades ; brûlure de la longe ; prise des pieds dans la longe.	Port de gants ; chaussures de sécurité ; pas d'éperon Matériel entretenu et en bon état.		
	Travail des chevaux montés	Chutes ; coups de tête.	Port du casque norme EN 1384 ou CE ; gilet de protection en cas de besoin ; matériel entretenu et en bon état ; pas de chiens en liberté ; éviter la circulation d'engins agricoles et d'enfants.		

VALORISATION ET DRESSAGE DES EQUIDES (suite)

	Tâches	Risques	Moyens de prévention	Mesures envisagées et moyens de protection effectivement mis en œuvre	Responsable
	Monter et descendre un équidé d'un van ou camion Trajet	Coups de pieds ; chocs ; morsures ; bousculades accident de la circulation.	Formation ; être plusieurs ; lieu adéquat ; port de gants et chaussures de sécurité ; respect du code de la route ; arrêt en cours de transport.		
	Débourrage d'équidés	Coups de pieds, chocs ; morsures ; bousculades.	Formation ; être plusieurs ; lieu adéquat ; port de gants ; chaussures de sécurité ; casque norme EN 1384 ou CE ; gilet de protection ; matériel entretenu et en bon état.		

ANIMATION / ENSEIGNEMENT

	Tâches	Risques	Moyens de prévention	Mesures envisagées et moyens de protection effectivement mis en œuvre	Responsable
	Assiste pour seller harnache	Coups de pieds ; chocs ; morsures ; bousculades.	Chaussures de sécurité ; distance de sécurité entre les équidés		
	Voltige	Coups de pieds ; brûlure de la longe ; prise des pieds dans la longe.	Port de gants ; chaussures de sécurité ; pas d'éperon.		
	Cours d'équitation	Coups de pied ; bousculades ; déplacements des chandeliers et barres : problèmes de dos, risques de chocs ; problèmes de voix.	Port de chaussures de sécurité ; formation.		

ANIMATION / ENSEIGNEMENT (suite)

	Tâches	Risques	Moyens de prévention	Mesures envisagées et moyens de protection effectivement mis en œuvre	Responsable
	Attelage	Chutes ; renversement de la voiture ; risques relatifs à la route.	Connaissance du code la route ; réfléchissants à l'arrière la voiture.		
	Randonnées	Intempéries – orages, éboulements ; chutes de branches ou arbres- ; Passage de route ; Piqûres insectes et morsures de serpents ; Coups de pied ; chutes.	Connaissance de la météo ; vérification de l'itinéraire ; moyen de communication fiable ; trousse de secours ; signalisation phosphorescente.		
	Encadrement lors de manifestations	Amplification des réactions intempestives des équidés ; parking ; public ; foule.	Organisation préalable du fléchage ; espacer les véhicules sur le parking ; distances de sécurité entre les équidés.		

DONNEES COLLECTIVES DES RISQUES DE SOUMISSION AUX FACTEURS DE PENIBILITE

Coefficients concernés	Tâches	Identification des risques	Facteur de pénibilité	Seuil réglementaire	Pénibilité
<p>Coefficients : 100 / 103 /106 / 109 / 118/ 121 / 130 / 150 / 167 /193</p>	<p>Entretien et maintenance des locaux</p>	<p>Utilisation de machines agricoles</p>	<p>Bruit</p>	<p>81 dB rapporté à une période de référence de 8 heures Durée 600 / an</p>	
<p>Coefficients : 100 / 103 /106 / 109 / 118/ 121 / 130 / 150 / 167 /193</p>	<p>Entretien et maintenance des locaux</p>	<p>Utilisation de machines agricoles</p>	<p>Vibrations mécaniques</p>	<p>2.5 m/s² pour les vibrations transmises aux mains et aux bras 0.5 m/s² pour les vibrations transmises à l'ensemble du corps. Durée 450 h/an</p>	
<p>Coefficients : 100 / 103 /106 / 109 / 118/ 121 / 130 / 150 / 167 /193</p>	<p>Entretien et maintenance des locaux</p>	<p>Manipulation de produits chimiques</p>	<p>Agents chimiques dangereux</p>	<p>Non éligibles d'après le croisement des données</p>	

DONNEES COLLECTIVES DES RISQUES DE SOUMISSION AUX FACTEURS DE PENIBILITE (suite)

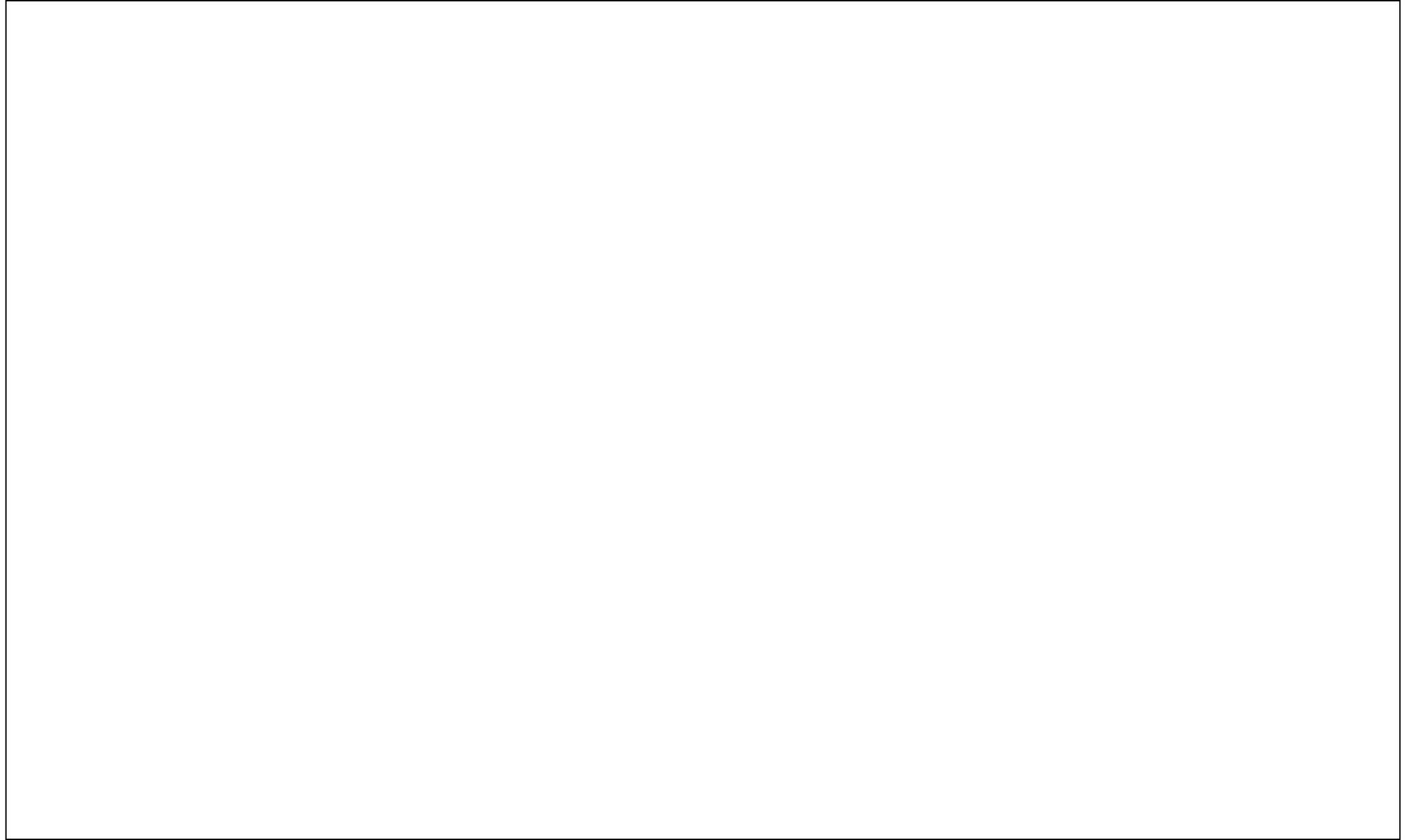
Coefficients concernés	Tâches	Identification des risques	Facteur de pénibilité	Seuil réglementaire	Pénibilité
<p>Coefficients : 103 /106 / 109 / 121 / 130 / 150 / 167 /193</p>	<p>Soins aux équidés</p>	<p>Surveillance des équidés</p>	<p>Travail de nuit</p>	<p>Entre minuit et 5h du matin 120 nuits/an</p>	
<p>Coefficients : 103 /106 / 109 / 121 / 130 / 150 / 167 /193</p>	<p>Soins aux équidés Et Entretien des boxes</p>	<p>Manipulation manuelle de fourrage et nourriture</p>	<p>Manutentions de charges</p>	<p>Charges ≥ 15 kg (portées) Charges ≥ 250 kg (poussées ou tirées) Durée 600 h/an</p>	
<p>Coefficients : 103 /106 / 109 / 121 / 130 / 150 / 167 /193</p>	<p>Soins aux équidés Et Entretien des boxes</p>	<p>Manipulation mécaniques de fourrage et nourriture</p>	<p>Vibrations mécaniques</p>	<p>2.5 m/s^2 pour les vibrations transmises aux mains et aux bras 0.5 m/s^2 pour les vibrations transmises à l'ensemble du corps. Durée 450 h/an</p>	

DONNEES COLLECTIVES DES RISQUES DE SOUMISSION AUX FACTEURS DE PENIBILITE (suite)

Coefficients concernés	Tâches	Identification des risques	Facteur de pénibilité	Seuil réglementaire	Pénibilité
<p style="text-align: center;">Coefficients : 103 / 106 / 109 / 121 / 130 / 150 / 167 / 193</p>	<p style="text-align: center;">Soins aux équidés Et Entretien des boxes</p>	<p style="text-align: center;">Manipulation mécaniques de fourrage et nourriture</p>	<p style="text-align: center;">Bruit</p>	<p style="text-align: center;">81 dB rapporté à une période de référence de 8 heures Durée 600 / an</p>	

**Les durées en heures par an s'entendent comme des fractions du temps de travail effectif :
900 heures représentent plus de la moitié du temps, 600 heures plus du tiers et 450 heures plus du quart.*

BILAN



Reproduction Interdite